

# **Santé publique**

## **Des moyens pour le personnel**

# **Tout de suite !**

Vu la votation du 28 novembre 2021, par laquelle 64% des Genevois-e-x-s demandaient d'améliorer les conditions de travail des soignant-e-x-s et de renforcer leurs effectifs...

Vu les cris d'alerte réguliers depuis deux ans à Genève des différents personnels des HUG, de l'hôpital de Bellerive, de la clinique de Joli-Mont, de la Maison de Vessy, de la Maison de retraite du Petit-Saconnex, des Résidences de Notre-Dame...

Vu l'épuisement des soignant-e-x-s, les conditions désastreuses de travail des agent-e-x-s du service propreté-hygiène, les atteintes sur la santé des brancardier-ère-x-s, les menaces de privatisations sur les services de la stérilisation ou du nettoyage, le déclasserement salarial des secrétaires à la direction des finances...

Vu l'excédent de revenus (boni) de 49 millions des comptes 2021 de l'Etat...

Vu le refus obstiné de certain-e-x-s employeur-euse-x-s à régler les situations par le dialogue...

Et vu le silence assourdissant de M. Poggia, pourtant Ministre de la Santé...

**Carton  
jaune  
à Mauro  
Poggia**



# **Manifestation**

## **samedi 21 mai 2022**

**Départ à 14h du Parc des Chaumettes  
(en face des HUG)**



Les personnels du secteur de la Santé genevois rappellent les besoins concrets et urgents des employé-e-x-s qui œuvrent tous les jours à soigner la population, à savoir...



### **Des effectifs en suffisance**

Pour les HUG:

- 150 postes de soignant-e-x-s
- 50 postes d'agent-e-x-s 2 au service propreté-hygiène attribués en augmentant les taux des employé-e-x-s en place (passage de 50% à 100%) et en réintégrant les nettoyages donnés aux entreprises privées
- 10 postes de brancardier-ère-x-s au service de transport patient-e-x-s, dont la transformation des postes intérim en postes fixes.

Pour les EMS:

- L'application de l'IN 125 (augmentation des effectifs)
- La réintégration immédiate des services hôteliers donnés à des entreprises privées



### **Des conditions de travail correctes**

- Une planification respectueuse de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle
- L'absence de pressions pour des changements de plannings
- Le respect des périodes de congés et de vacances
- Un management respectueux du personnel
- Le respect de la LTr pour le temps d'habillage et les pauses lumière



### **Une reconnaissance**

- Le maintien de la prime gériatrie et son octroi à l'ensemble des employé-e-x-s travaillant avec les personnes âgées
- Le maintien des classes et fonctions des secrétaires, commises administratives, assistantes de direction de la Direction des finances
- Une formation qualifiante reconnue et salarialement valorisée pour tout-e-x-s les brancardier-ère-x-s
- Le déblocage des revalorisations de fonctions et la revalorisation des métiers selon les demandes des personnels concernés
- L'octroi de la pénibilité aux nettoyeur-euse-x-s des EMS
- L'indexation des salaires

Pour tout renseignement :  
David Andenmatten  
Secrétaire syndical  
076 616 50 68

Détail programme

